



Arzens, le 20 Février 2008

## **PROJET D'IRRIGATION EN GOUTTE A GOUTTE SUR VIGNE SUR LE PERIMETRE D'INFLUENCE DE LA CAVE COOPERATIVE LA MALEPERE A ARZENS**

### **Situation géographique**

Le projet d'irrigation est situé sur la zone d'influence de la cave, à savoir sur trois communes : Arzens, Alainac et Caux et Sauzens

Localisation : Ouest Carcassonnais, au pied du massif de la Malepère et de la bordure RN 118 qui relie Carcassonne à Montréal.

Plan : (PJ carte au 1/25000°)

### **Présentation de la coopérative**

- zone d'influence : CABARDES - MALEPERE - CARCASSONNAIS
- Volume : 185 000 HLS
- Superficie : 2 800 HA
- Nombre d'adhérents : 280

### **Problématique**

Dans un contexte économique difficile, certaines parcelles de la zone d'influence de la cave, non classées en AOC MALEPERE, sont soumises à un déficit hydrique plus ou moins marqué suivant les années. Ces parcelles là sont peu aptes à faire un vin de qualité (raisins et feuilles desséchées pendant la maturation, blocage des maturités, ...) tout en ne produisant pas de grosses quantités à l'hectare ( de 40 à 50 Hl/ha maximum). Ces parcelles sont vouées à l'arrachage prochainement si on ne peut irriguer. Elles ne sont plus viables.

Une réflexion a eu lieu, suite à ce contexte et plusieurs vignerons ont opté pour la constitution d'une Association Syndicale Libre (ASL).

### **Les objectifs**

Trois grands objectifs ressortent de cette réflexion menée par les vignerons autour de la cave coopérative.

## 1. Objectif économique

Ces parcelles là, ne peuvent prétendre à l'AOC, il est impératif de les valoriser pour une augmentation du rendement de l'ordre de 20 à 30%. Rendre les exploitations plus rentables et plus compétitives dans un contexte mondial difficile.

Ex. : rendement de base

50 hl/ha X 50€ = 2500 € produit brut/ha  
augmentation des rendements de l'ordre de 30% soit :

15 hl sup X 50 € = 750 €

Estimation produit brut/ha = 3250 €

Valorisation en haut de gamme, VDP, à forte valeur ajoutée

## 2. Objectif technique

- En supprimant un stress marqué pendant le creux estival ( juillet, août), nous aurons une meilleure alimentation en eau de la plante, ce qui va engendrer :
- Une augmentation de la quantité de raisin à l'ha (+ 30%), tout en n'atteignant pas des rendements excessifs..
- Meilleur équilibre de la surface foliaire / grappes
- On obtient des produits de meilleure qualité et à plus forte valeur ajoutée.

## 3. Objectif environnemental

Les adhérents de la cave coopérative la Malepère sont en conduite raisonnée depuis de nombreuses années maintenant, ainsi que la cave coopérative et la distillerie qui s'est équipée d'une station de traitement des eaux usées. Celles-ci, une fois traitées pourront être collectées dans des bassins stockeurs pour ensuite servir à l'irrigation des vignes. Ainsi rien n'est rejeté dans la nature.

## Descriptif du projet

Le projet d'irrigation s'articule autour de la RN 119, reliant Carcassonne à Montréal, en irriguant les parcelles se trouvant de part et d'autre de cette voie. Celui-ci a pu voir le jour, grâce à la canalisation mise à disposition par la distillerie qui servait à l'époque à épandre les eaux usées de la cave et de la distillerie.

## 1/INSTALLATION

1-1 Raccordement de l' ancienne canalisation BRL : 4 020.15 €

1-2 Achat de cinq stations de filtration : 12 750.01 €

1-3 Extension du réseau collectif à partir de la canalisation existante, pour alimenter les parcelles à irriguer : 78 581.37 €

1-4 Branchements sortie de borne et conduites enterrées 3 951.38 €

coût total : 99 302.91 €

## 2/FONCTIONNEMENT

- Etude de faisabilité et coûts

coût total : 16 102,00 €

## 3/COUT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT

115 404.91 €

## 4/FINANCEMENT

- Prêt long terme, 92 323.92 €, correspondant à 80% du montant de l'investissement
- Prêt relais pour le financement de la TVA : 23 080.99 €

## 5/SUBVENTIONS

Dans le cadre de la réalisation du projet, nous demandons une subvention correspondant à 40% du montant hors taxe des travaux, soit 46 161.96 €.

